
PARLEMENT WALLON

SESSION 2017-2018

13 NOVEMBRE 2017

PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de Madame Vienne à Monsieur Crucke,
Ministre du Budget, des Finances, de l'Énergie, du Climat et des Aéroports, sur
« la compatibilité entre les accords de la COP 21 et le CETA »**

par

Mme Zrihen et M. Henry

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Madame Vienne à Monsieur Crucke, Ministre du Budget, des Finances, de l'Énergie, du Climat et des Aéroports, sur
« la compatibilité entre les accords de la COP 21 et le CETA »

Le Parlement de Wallonie,

Demande au Gouvernement wallon,

1. d'établir un rapport indépendant sur l'impact de l'Accord Économique et Commercial Global entre l'Union européenne et le Canada (AECG/CETA) sur le climat et l'environnement;
2. de mettre en place, à l'instar de la France, un mécanisme « de veto climatique » pour garantir que les mesures destinées à limiter le réchauffement climatique ne soient pas attaquées dans le cadre de l'accord de libre-échange UE-Canada (CETA);
3. d'évaluer de manière continue les effets de l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada (AECG/CETA) sur les flux commerciaux des différents types de biens et services, en fonction de leur empreinte carbone, et les effets directs et indirects en résultant sur les émissions de gaz à effet de serre;
4. d'évaluer de manière continue les conséquences de la mise en oeuvre provisoire de l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada (AECG/CETA) sur les normes climatiques et environnementales.

O. ZRIHEN

P. HENRY